

MAGAZINE L'ÉCHO DU SUD TERRITOIRE

NUMÉRO 12 - MAI 2023
WWW.CC-SUD-TERRITOIRE.FR

ACTUS

Prolongement de l'OPAH
Signature de la charte l'Eau d'ici

PORTRAIT

Les Forges à Grandvillars
Retour sur 350 ans
d'histoire

INFOGRAPHIE

Découvrez les différents
budgets de la CCST

JEU-CONCOURS

Jouez pour gagner des
places de spectacles
et de cinéma

DOSSIER LA GESTION DES DÉCHETS DANS LE SUD TERRITOIRE

SOMMAIRE

03 ÉDITO

04 LE SUD EN IMAGES

06 ACTUS

06 L'Eau d'Ici

07 Développement territorial

08 Eau & Assainissement - Police Municipale Intercommunale

09 Club des Chefs d'Entreprises - Ateliers CCI

10 Les métiers de la CCST : Technicien eau potable

12 Tourisme

13 DOSSIER : LA GESTION DES DÉCHETS DANS LE SUD TERRITOIRE

17 QUOI DE NEUF ?

18 JEU-CONCOURS : L'ANCIEN MONDE 1940-1945

20 INFOGRAPHIE BUDGET 2023 DE LA CCST

21 DANS NOS COMMUNES

22 COMMERCES

24 GROS PLAN : 350 ANS DES FORGES À GRANDVILLARS

26 AGENDA

NUMÉROS UTILES COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE

SIÈGE ADMINISTRATIF

Services Développement
économique, Tourisme,
Développement territorial
et Pôle Ressources

8, Place Raymond Forni - BP 106
90101 DELLE CEDEX
03 84 56 26 07

Du lundi au jeudi
8h30 - 12h00 | 14h00 - 17h00
Le vendredi
8h30 - 12h00 | 14h00 - 16h30

SERVICES TECHNIQUES

6, rue Juvénal Viellard
Site des Forges - BP 107
90600 GRANDVILLARS
03 84 23 50 81

EAU, ASSAINISSEMENT ET ORDURES MÉNAGÈRES

Du lundi au jeudi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30
Le vendredi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 16h30

URBANISME

Du lundi au mercredi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h00
Le vendredi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 16h30
Fermé le jeudi

AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Du lundi au jeudi
9h00 - 12h00 | 13h30 - 17h00
Le vendredi
9h00 - 12h00 | 13h30 - 16h00

DÉCHETTERIE DE FÊCHE-L'ÉGLISE

Rue des Greppes
90100 FÊCHE-L'ÉGLISE
03 84 36 32 86

Du lundi au vendredi
9h00 - 11h45 | 13h30 - 17h15
Le samedi : 9h00 - 16h45

DÉCHETTERIE DE FLORIMONT

Lieu dit « sous les Fourches »
90100 FLORIMONT

Du mardi au vendredi
9h00 - 11h45 | 13h30 - 17h15
Le samedi : 9h00 - 16h45

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Accueil / Secrétariat Beaucourt

Les Fonteneilles

34, rue Frédéric JAPY

90500 BEAUCOURT

06 70 92 03 03

Le lundi, mardi et jeudi

13h30 - 17h30

Le mercredi

9h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30

Accueil / Secrétariat Grandvillars

6, rue Juvénal Viellard

Site des Forges - BP 107

90600 GRANDVILLARS

03 84 23 50 81

Le lundi 10h00 - 12h00

Le mardi et le vendredi

10h00-12h00 | 13h00-15h00

Le mercredi

10h00 - 12h00 | 13h00 - 17h00

Le jeudi 13h00 - 17h00

CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Faubourg de Belfort

90100 DELLE

03 84 36 64 00

Horaires hors vacances scolaires

Lundi 11h30 - 14h Mardi 11h30 - 14h et

16h30 - 20h30 Mercredi 14h - 19h Jeudi

réservé aux scolaires -

Vendredi 11h30 - 14h et 16h30 - 20h30

Samedi 14h - 17h30

Dimanche 9h - 13h

POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE

Les Fonteneilles

32, rue Frédéric JAPY

90500 BEAUCOURT

03 84 46 86 94

Permanence de la Police

Du lundi au vendredi

9h00 - 12h00 | 13h30 - 16h00

En dehors de ces horaires,

contactez le 03 84 46 86 94

VERSION NUMÉRIQUE

L'Écho du Sud en ligne :

www.cc-sud-territoire.fr

Soucieuse d'améliorer la diffusion et la

distribution de son magazine, la CCST vous

invite à nous transmettre les coordonnées

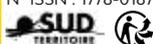
postales si vous connaissez une personne,

un voisin, un habitant du Sud Territoire qui

ne serait pas destinataire de « L'Écho du Sud »

à ccst90@cc-sud-territoire.fr

L'ÉCHO DU SUD TERRITOIRE NUMÉRO 12 - MAI 2023
Communauté de communes du Sud Territoire
8, Place Raymond Forni - BP 106 - 90101 DELLE CEDEX
Tél : 03 84 56 26 07
Site internet : www.cc-sud-territoire.fr
Mail : ccst90@cc-sud-territoire.fr
Directeur de la publication : Christian RAYOT
Conception graphique - Mise en page : Sofiane AIT-TALEB
Rédaction : Neige PRUDENT / Sofiane AIT-TALEB
Christine DE LATTIN
Impression : Imprimerie Schraag
Tirage : 11 300 exemplaires
Crédits photos : CCST / Freepik / Vivre Ensemble Brebotte
Étang fourchu
N° ISSN : 1778-0187





Le Sud Territoire ne perd aujourd'hui plus d'habitants : c'est l'un des signes les plus visibles du renouveau de notre bassin de vie, auquel la politique intercommunale volontariste menée depuis le début des années 2000 en partenariat avec les communes n'est sans doute pas étrangère.

Après des décennies d'étiollement causé par une désindustrialisation massive de la France et alors que la tendance dans certains territoires voisins est à la baisse, le Sud Territoire peut même s'enorgueillir de gagner quelques emplois.

De quoi se réjouir et nous conforter dans les orientations et priorités choisies mais pas de quoi ni baisser la garde ni ralentir les investissements et encore moins crier victoire. Car **il reste encore de nombreux défis à relever.**

En matière **d'accès aux soins et à la santé** tout d'abord. Il est en effet inacceptable qu'en 2023, en France, le principe d'égalité soit rompu au détriment d'une partie de la population, rurale, faute d'une répartition raisonnée des professions médicales. Il s'agit d'une préoccupation majeure et quotidienne des habitants dont l'inquiétude est palpable et qui nourrit un sentiment de déclassement d'une partie de la population. La liberté d'installation et le marché ont leurs limites. Les souffrances et les difficultés de ceux qui n'ont plus de médecin traitant, qui ne peuvent trouver un dentiste ou encore un kinésithérapeute pour des soins à domicile ne doivent plus passer après le dogmatisme libéral.

Malgré une forte mobilisation et la mise en place de dispositifs incitatifs, les élus locaux ne peuvent pallier l'absence de volonté politique au plus haut sommet de l'État. La présence à quelques dizaines de kilomètres de l'hôpital Nord Franche-Comté et les évolutions technologiques ne suffisent pas à compenser le besoin de praticiens de proximité, de lien social, oserais-je dire d'humanité, qui nous font aujourd'hui cruellement défaut. Avec des conséquences plus dures et plus injustes dans un territoire comme le nôtre, dont la sociologie est encore largement marquée par la prédominance du monde ouvrier.

En termes de **mobilité** aussi, il reste fort à faire. Nous avons de belles infrastructures (routes, voie ferrée, pistes cyclables) mais les services de transport en commun proposés ne sont pas à la hauteur ni des enjeux ni des attentes des habitants. Les temps de parcours et les ruptures de charge entre les agglomérations et le Sud Territoire et entre les différents points du Sud Territoire sont rédhibitoires et en tout état de cause inadmissibles, qu'il s'agisse du bus ou du train. Cette situation ne peut plus durer et la Communauté de communes montera au créneau pour que la ligne ferroviaire Belfort-Delle devienne l'outil d'aménagement du territoire qu'elle devrait être et que la desserte en bus du Sud Territoire réponde davantage aux besoins des habitants.

"IL EST GRAND TEMPS QUE L'ON FASSE VRAIMENT CONFIANCE AUX TERRITOIRES ET AUX ÉLUS QUI Y TRAVAILLENT."

S'agissant de la **gouvernance**, c'est à dessein que j'ai abordé et dénoncé, lors de la cérémonie des vœux de la Communauté de communes, les manœuvres pour tenter de nous absorber, y compris de la technostructure de l'État qui a appelé à la rescousse la Chambre régionale des Comptes. Nous ne sommes pas dupes. Certains rêvent d'une collectivité unique à l'échelle du département. C'est une approche que nous combattons sans relâche. Avoir 150 élus autour d'une table pour échanger, débattre, choisir est une bêtise à nulle autre pareille et un progrès démocratique exceptionnel !

Je ferai tout mon possible pour que cela ne se produise pas et pour que les réussites du Sud Territoire et les investissements consentis ici continuent à lui bénéficier.

Nous avons besoin de proximité, de solidarité et de sérénité et nous les avons au sein de la Communauté de communes du Sud Territoire. La Communauté de communes ne remplacera pour autant jamais les communes : les élus locaux ont toute leur place et leur importance. Après la crise liée à l'épidémie de COVID-19, personne ne peut soutenir le contraire.

Au niveau économique, notre priorité est de préserver ce qui peut l'être en accompagnant notamment nos entreprises dans leurs évolutions. Le système mondialisé qui s'impose à nous est en effet régi par les lois du marché sur lesquelles nous avons très peu de prises. Notre action peut par contre être décisive pour maintenir l'existant, renforcer nos bases et nous adapter.

C'est tout le sens de la motion contre la hausse des prix de l'énergie que la Communauté de communes a voté, à l'unanimité, lors du Conseil communautaire du 23 février dernier.

Winston CHURCHILL disait : « *Agissez toujours comme si il était impossible d'échouer* ».

Alors que le contexte est de plus en plus difficile et le cadre imposé de plus en plus contraint, aussi bien financièrement, réglementairement qu'administrativement, **nous devons à tout prix continuer à investir et tenir bon sur ce que nous considérons comme essentiel.**

Développer un territoire, ce n'est pas faire plaisir à l'Europe, à l'État, à la Région ou à toute autre technostructure : le seul guide de mon action est une volonté, sans faille, de construire, avec les conseillers communautaires, un avenir pour le Sud Territoire et ses habitants.

Il est grand temps que l'on fasse vraiment confiance aux territoires et aux élus qui y travaillent. Il est également grand temps que soit pensée et mise en œuvre une véritable politique d'équilibre des territoires, porteuse d'équité, de croissance et de bien-être.

CHRISTIAN RAYOT
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE





MARS & AVRIL 2023

Auditions de Printemps de l'École
de musique intercommunale
6 dates programmées dans 6 communes
Ici à Delle pour la guitare



Mode: AV / A

NOVEMBRE 2022

Visite avec le Préfet du Territoire de
Belfort Raphaël Sodini d'une réalisation
OPAH (Opération Programmée
d'Amélioration de l'Habitat) dans
le cadre de la signature de l'ORT
(Opération de Revitalisation de Territoire)



SUD TERRITOIRE

ISO 200

OCTOBRE 2022

Animation auprès des scolaires
du Sud Territoire concernant
la biodiversité dans le cadre
de la compétence GEMAPI



MARS 2023

Le Président Christian
Rayot et le Vice-Président
en charge de la ruralité et
du monde agricole Claude
Monnier sont venus féliciter
Pervenche de Villars-le-Sec
(GAEC TALON) à son retour du Salon
de l'agriculture couronnée du titre de
Championne jeune et section
femelle en 2^{ème} lactation



JANVIER 2023

Visite de l'entreprise Isola Composite France à Delle avec Dominique Faure, Ministre déléguée chargée des collectivités territoriales et de la ruralité



FÉVRIER 2023

Stage de natation pendant les vacances scolaires au Centre aquatique intercommunal



JANVIER 2023

Grand retour de la cérémonie des vœux de la CCST à la Halle des 5 Fontaines à Delle



DÉCEMBRE 2022

Concert de Noël de l'École de musique intercommunale à Grandvillars





"L'EAU D'ICI" POUR UNE EAU DE QUALITÉ DANS LE SUD TERRITOIRE

Dans le cadre de sa compétence en matière d'eau potable, la CCST est particulièrement concernée par la qualité de l'eau distribuée aux habitants. Ainsi, en complément des mesures et traitements correctifs qu'elle met en œuvre pour garantir la meilleure eau possible au robinet, elle s'est lancée dans une démarche expérimentale et collaborative baptisée « L'Eau d'Ici » visant à prévenir les pollutions à la source.

Il y a plusieurs années, constat a été fait de la dégradation de la qualité de l'eau du captage de Saint-Dizier-L'Évêque, aujourd'hui fermé. A l'origine de cette dégradation : des pollutions diffuses de produits phytosanitaires liés à l'activité agricole, très présente sur le territoire.

A travers « L'Eau d'Ici », la Communauté de communes souhaite agir efficacement pour la qualité de l'eau à l'échelle du bassin de vie du Sud Territoire tout en maintenant une activité agricole nourricière et viable. Cette action s'inscrit dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement piloté par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et l'ARS (Agence Régionale de Santé) Bourgogne Franche-Comté.

Une démarche partenariale

La démarche, basée sur la co-construction des solutions, est soutenue par de nombreux partenaires institutionnels, lesquels ont signé une Charte d'engagement le 24 janvier 2023.

Sont ainsi parties prenantes aux côtés de la CCST : l'État, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bourgogne Franche-Comté, la Chambre Interdépartementale d'Agriculture (CIA) Doubs-Territoire de Belfort, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, l'Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE) et le Département du Territoire de Belfort.

Concrètement, sur le terrain, la CCST travaille main dans la main avec la Chambre Interdépartementale d'agriculture Doubs-Territoire de Belfort avec laquelle elle a passé une convention de partenariat. Chacune des deux structures a recruté une personne dédiée à l'animation de la démarche « L'Eau d'Ici ».



Les agriculteurs, au cœur de "L'Eau d'Ici"

Au cœur de « L'Eau d'Ici », on trouve l'agriculture et les agriculteurs, sans le concours desquels il ne peut pas y avoir d'amélioration. Ces derniers sont ainsi associés et mobilisés depuis le lancement.

Plusieurs rencontres et ateliers animés par la Chambre d'Agriculture ont déjà eu lieu et d'autres sont programmés afin notamment de faire adhérer un maximum d'agriculteurs.

Le caractère collaboratif de « L'Eau d'Ici » est primordial : il ne s'agit plus d'imposer des contraintes, ni de faire chacun de son côté mais bien de travailler ensemble.

La première action emblématique est la réduction de 70 % de l'apport en phytosanitaires sur les cultures de maïs, dès le printemps 2023. Pour ce faire, la Communauté de communes va mettre à disposition des agriculteurs volontaires une machine spécifique appelée désherbineuse pour la réalisation d'une première campagne de désherbinage qui en appellera sans doute d'autres.

D'autres actions sont en cours de réflexion avec l'ensemble des partenaires et acteurs et feront prochainement l'objet d'une mise en œuvre sous le pilotage de la CCST.

« L'Eau d'Ici » s'appuie sur une approche novatrice qui a vocation à essaimer sur le reste du territoire régional et national.



Objectif : améliorer la qualité de l'eau tout en maintenant une activité agricole nourricière et viable

CONTACT

Zohra BACHIRI, Chargée de mission "L'Eau d'Ici"
Service Eau potable à Grandvillars
Tél. 03 84 23 50 81
Mail. zohra.bachiri@cc-sud-territoire.com

PAROLE D'ÉLU

En se lançant dans « L'Eau d'Ici », la Communauté de communes du Sud Territoire a choisi d'aller au-delà du strict cadre de sa compétence « Eau potable », comprenant le prélèvement, le traitement et la distribution d'eau. Elle remonte ainsi la filière jusqu'à la source et s'investit dans la prévention. La démarche se veut novatrice et participative : elle ambitionne de proposer des réponses réalistes à des problématiques complexes à travers une approche pragmatique. Avec ses partenaires, la Communauté de communes espère ainsi ouvrir la voie à de nouvelles pratiques aux retombées positives sur le court, le moyen et le long terme.



M. Claude MONNIER,
Vice-Président en charge de la ruralité
et du monde agricole

CHIFFRES CLÉS

9

nombre de captages d'eau dans le Sud Territoire

70

% de réduction envisagée de la quantité de phytosanitaires sur les cultures de maïs, dès le printemps 2023, pour les agriculteurs volontaires impliqués dans « L'Eau d'Ici »

70

nombre d'exploitations agricoles ayant leur siège dans le Sud Territoire (source CIA)

UNE OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE (ORT) POUR LES 3 BOURGS-CENTRES

Le 18 novembre dernier a été signé entre l'État, les communes de Beaucourt, Delle, Grandvillars et la Communauté de communes du Sud Territoire une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT), dans le cadre du programme Petites Villes de Demain. Une convention-cadre qui permet d'accompagner 13 projets.

Depuis plusieurs années, de nouvelles formes de contractualisation avec les territoires se développent et plusieurs programmes à destination des villes moyennes, qu'on les appelle petites villes, bourgs-centres ou centre-bourgs, ont fleuri.

Des opportunités dont le Sud Territoire a su se saisir en signant dès 2019 un contrat de revitalisation avec la Région, puis en 2022 à travers un CRTE (Contrat de Revitalisation et de Transition Écologique) conclu avec l'État et en s'inscrivant en mai 2021, via une convention d'adhésion, dans le programme national Petites Villes de Demain (PVD), qui cible les 3 bourgs-centres que sont Beaucourt, Delle et Grandvillars.

Enfin, en intégrant le programme PVD, le Sud Territoire s'est engagé à élaborer, dans un délai de 18 mois, une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT). Pour ce faire, elle a recruté un chargé de mission dédié, dont le poste a été financé à 75 % par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) afin notamment de réaliser un diagnostic actualisé et d'accompagner les bourgs-centres dans la définition de leur stratégie et la programmation de leurs actions.

L'aboutissement de cette démarche a été la signature, le 18 novembre 2022, d'une convention d'ORT entre les 3 bourgs-centres, la Communauté de communes et l'État.

Organisée autour de 4 axes stratégiques (des petites villes dynamiques, où il fait bon vivre, respectueuses de l'environnement et solidaires), la convention d'ORT permet de soutenir spécifiquement 13 projets représentant un investissement total de plus de 5 M d'€. Parmi eux : la réhabilitation du gymnase Vernier à Beaucourt, la réhabilitation de la Maison à Tourelle à Delle ou la création d'un groupe scolaire et périscolaire à Grandvillars.



OPAH DU SUD TERRITOIRE : PROLONGATION JUSQU'EN JUIN 2024

Depuis juin 2019, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) du Sud Territoire accompagne les propriétaires occupants et bailleurs éligibles dans la rénovation de leur logement. Considérant le potentiel local restant et la possibilité offerte par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), les élus du Sud Territoire ont décidé de prolonger le dispositif jusqu'en juin 2024.

A l'occasion de la signature de la convention d'ORT le 18 novembre dernier (article ci-dessus), les signataires ont visité une maison réhabilitée grâce aux aides de l'OPAH.

L'occasion de rappeler les différentes aides intercommunales dont peuvent bénéficier les propriétaires occupants et bailleurs, en complément des aides nationales de l'ANAH, notamment en matière de réhabilitation énergétique.

Initialement d'une durée de 3 ans, prolongé en 2022 d'une année, le dispositif sera à nouveau prolongé jusqu'en juin 2024. Les services de l'État, de la CCST et du Département, partenaires de l'OPAH, travaillent actuellement à intégrer plusieurs évolutions au dispositif en fonction de l'expérience acquise depuis plus de 3 ans et d'un contexte qui ne cesse d'évoluer.

Quel que soit votre projet, n'hésitez pas à prendre contact avec l'opérateur URBAM Conseil missionné par la CCST qui propose un conseil gratuit, neutre et sans engagement et accompagne les porteurs de projet dans le montage de leur dossier et dans la recherche de financements.

CONTACT

Catherine SIMON – URBAM Conseil
06 70 16 15 04 - territoiredebelfort@urbam.fr
8, place Raymond Forni - 90100 Delle
Jours et horaires des permanences au siège de la CCST :
les 1^{er} et 3^{es} jeudis de 10h30 à 12h30 sans rendez-vous ;
les 2^{es} et 4^{es} jeudis sur rendez-vous.



PERMANENCE MENSUELLE GAÏA ENERGIES

L'association Gaïa Énergies anime l'Espace Conseils France Rénov' du Nord Franche-Comté et dispense à ce titre informations et conseils pour les projets de rénovation énergétique. Depuis 2021, Gaïa Énergies tient une permanence mensuelle ouverte aux habitants du Sud Territoire. Les prochaines permanences auront lieu tous les 3^{es} jeudis du mois de 9h à 12h (sauf en mai et en août) au siège de la CCST à Delle. Une action complémentaire de celle qu'assure URBAM Conseil dans le cadre de l'OPAH.

Plus d'informations :

Tél. 03 84 21 10 69

Site internet. gaia-energies.org



UN CLUB ENGAGÉ DANS LE SUD TERRITOIRE

Le Club des Chefs d'Entreprises du Sud Territoire est une association de chefs d'entreprises (ETI, PMI, PME, TPE, commerçants, artisans et professions libérales) implantées localement. Il a été créé en 2011 à l'initiative notamment de la Communauté de communes du Sud Territoire et de son Président Christian RAYOT. Sa mission : faciliter et organiser des réseaux de développement économique et sociaux entre les entrepreneurs et les entreprises locales.

Le Club agit au bénéfice de ses membres et des entreprises qu'ils dirigent dans l'objectif de :

- ▶ Permettre et faciliter l'échange,
- ▶ Favoriser l'entraide et créer un réseau de relations professionnelles afin de mieux se connaître,
- ▶ Nouer et enrichir les liens avec les lycées et l'environnement éducatif,
- ▶ Créer tout événement ou action susceptible d'influer positivement sur la vie économique et sociale,
- ▶ Fédérer les chefs d'entreprises du Sud Territoire.

Le Club est un partenaire privilégié et bénéficie d'un large réseau au sein du monde économique local et des collectivités. Son engagement et son ancrage sont une force pour l'ensemble de ses adhérents.

Quelques actions sont à citer, notamment l'organisation de soirées prestigieuses ouvertes à tous, les tables rondes, visites d'entreprises et les partenariats avec le Lycée Ferry de Delle et l'ESTA (École Supérieure des Technologies et des Affaires) de Belfort.



Le Club des Chefs d'Entreprises est ouvert à tous les chefs d'entreprises du Sud Territoire !

Président : Gérard MARCHAND
Secrétaire : Jean-Pierre SPADONE
Trésorier : Jérôme LAILY
Coordinatrice CCST/CCEST : Corinne BOHLINGER



À NOTER

84 élèves stagiaires du Lycée Ferry de Delle en Bac professionnel AGORA (classe de terminale) ont été accueillis dans 12 entreprises du Club des Chefs d'entreprises dans le cadre du partenariat qui lie ces deux structures.

CONTACT

Site internet. www.ccest.fr

LinkedIn. [ccst-club-chefs-entreprises-sud-territoire-90](https://www.linkedin.com/company/ccst-club-chefs-entreprises-sud-territoire-90)

DES ATELIERS GRATUITS POUR CRÉER OU DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ

Dans le cadre de la convention quadriennale de partenariat 2022-2025 passée entre la CCST et la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) en faveur du commerce de proximité, des ateliers à destination des entrepreneurs et futurs entrepreneurs du Sud Territoire sont prévus tout au long de cette année.

En 2023 les ateliers, qui ont lieu les lundis après-midi de 14h à 17h au siège de la Communauté de communes à Delle, sont au nombre de 6.

Deux ateliers ont déjà eu lieu sur les thèmes « Êtes-vous prêt à entreprendre ? » et « Les avis clients font vendre ».

Les 4 prochaines thématiques auront lieu :

- ▶ 22 mai : Être visible sur internet sans dépenser un euro (ou presque)
- ▶ 19 juin : Créer votre micro-entreprise
- ▶ 25 septembre : Êtes-vous prêt à entreprendre ?
- ▶ 20 novembre : Créer son plan de communication 2024

Ces ateliers sont gratuits et sur inscription auprès de la CCI90.

CONTACT

Chambre de Commerce et d'Industrie du Territoire de Belfort

Tél. 03 84 54 54 00

Site internet. www.belfort.cci.fr



POINT SUR LES TRAVAUX ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE

Mise en séparatif à Florimont - Tranche 2

Le prochain chantier d'envergure qui débutera cet été concernera la commune de Florimont avec la Tranche 2 de mise en séparatif de l'assainissement collectif (rue de Courcelles et une partie de la rue de Courtelevant) et la refonte d'une conduite d'eau vétuste (rue de Courcelles), le tout représentant 900 mètres de canalisation et 35 branchements.

Station d'épuration (STEP) de Beaucourt

Les travaux se poursuivent avec la construction du local de prétraitement et son équipement (débouillage - déshuilage) ainsi que les différents raccordements. Reste encore le canal de comptage en sortie de la station à réaliser.

Les aménagements de surface, remodelage des terres, nivellement des surfaces et mise en œuvre en tout-venant sont en cours avant la finition en enrobé de ce chantier qui devrait être terminé avant l'été.

Pour rappel, la STEP de Beaucourt traite les eaux usées des 5 000 habitants de Beaucourt et de quelques habitations de la commune de Dampierre-les-Bois.



Alimentation en eau potable et station d'épuration de Froidefontaine

Les deux chantiers d'alimentation en eau potable à Froidefontaine et Joncherey sont désormais terminés. Les travaux de finition sont en cours, avec notamment les enrobés sur plusieurs tronçons de rues et la mise en place des clôtures au niveau des postes de relevage.

La station d'épuration de Froidefontaine sera opérationnelle dans les prochaines semaines et l'aménagement du terrain avec des plantations et l'engazonnement réalisés. Les derniers raccordements électriques et tests de fonctionnement des équipements compléteront la réception de ce chantier, qui devrait être finalisé au mois de juin.

Les habitants de ce secteur seront par la suite informés des possibilités de raccordement à ce nouvel équipement.

UN RÉSEAU À ENTREtenir

Le service Eau potable intervient également tous les deux ans pour le contrôle réglementaire des poteaux incendie afin de vérifier le débit et la pression des installations sur l'ensemble des 27 communes du Sud Territoire.

INSTALLATION DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) a été installé officiellement mardi 13 décembre à la Communauté de communes du Sud Territoire. Cette instance de concertation a pour rôle d'apporter une réponse collective, avec l'ensemble des partenaires (Maires, forces de sécurité de l'État, personnels de l'Éducation Nationale, services sociaux, services de secours, bailleurs sociaux et représentants des commerçants), face aux différentes formes de délinquance sur le territoire.

Le CISPD permettra notamment de renforcer la coopération et la coordination de l'action de l'État et des 27 communes du Sud Territoire dans la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance.



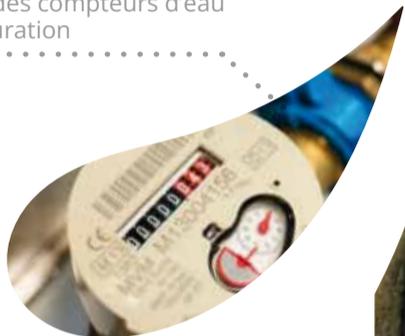
LES MÉTIERS DE LA CCST

TECHNICIEN EAU POTABLE

La CCST a pris la compétence Eau potable le 1^{er} janvier 2004. Le service compte actuellement 9 agents. Le technicien eau potable veille à ce que la ressource en eau du Sud Territoire soit toujours disponible pour les habitants en s'assurant que sa qualité respecte les normes en vigueur. Le métier de technicien eau potable comprend régulièrement des astreintes (soir et week-end).

ÊTRE TECHNICIEN EAU POTABLE C'EST :

Effectuer la relève des compteurs d'eau pour établir la facturation



Être en relation et rencontrer les usagers pour des demandes de renseignements ou répondre à une problématique



Assurer, souvent en urgence, les travaux de dépannage et de réparation (fuites, vétusté...) sur le réseau d'eau de la CCST



Veiller au bon fonctionnement des équipements de production et de distribution d'eau potable en effectuant la maintenance préventive



PAROLE D'AGENT

« Remplir les différentes missions de technicien eau potable demande une grande disponibilité pour faire face aux nombreux aléas, notamment les pannes et les casses. Ainsi, les astreintes (soir et week-end) font partie intégrante de ce métier. Les techniciens s'assurent du bon fonctionnement des installations et équipements qui permettent de desservir la population. En cas de problème, ils doivent détecter l'anomalie, la localiser, et effectuer la maintenance des différents équipements. Bien aidés par le système de télégestion des installations en temps réel, ils interviennent dans les plus brefs délais pour assurer la continuité du service public. Notamment, pour réparer les fuites sur les 251 km de réseaux d'eau, et aussi chez l'habitant lorsque la casse est située chez eux. D'habitude en hiver, les fuites se généralisent du fait des sécheresses qui font bouger les sous-sols. Être technicien Eau potable requiert donc une grande polyvalence et autonomie, permettant de rétablir l'alimentation en eau des habitants, dans l'urgence 24h24, 7j/7 et 365j/an. »

Patrick HOLBEIN
Responsable du service Eau potable

CONTACT

Service Eau potable
Adresse. 6 rue Juvénal Viellard Site des Forges
90600 GRANDVILLARS
Mail. ccst90@cc-sud-territoire.fr
Tél. 03 84 23 50 81

Identifier les anomalies et dysfonctionnements afin de prévenir les pannes (notamment grâce au système de télégestion)



Réaliser les opérations courantes telles que l'entretien des systèmes (chloration) ou la réalisation de tests et essais de traitement





Étang Fourchu

Nature & Loisirs



Situé entre Mulhouse et Besançon sur la commune de Florimont, le Domaine de l'étang Fourchu se trouve dans un cadre exceptionnel en pleine nature.

- Location de lodges de standing
- Vente de produits fermiers
- Pêche sportive



CONTACT
Écart de la Chapelle
90100 FLORIMONT
06 68 81 80 00
www.etang-fourchu.com

ATELIER PÂTISSERIE



Sous la baguette de Cindy et dans le cadre magnifique du domaine Coucou Grands Reflets, vous apprendrez à pâtisser sainement car notre cheffe est attachée aux matières premières naturelles et locales.

À partir de 6 ans
Lundi 17 juillet à 14h30. Joncherey
Tarif : 10 € (1 adulte, 1 enfant)

BALADE EN CALÈCHE



Laissez-vous guider au son des sabots vers les magnifiques belvédères panoramiques du Sud Territoire. Après un repas tiré du sac, vous découvrirez le Pont Sarrazin et les puits à balancier à Croix.

À partir de 5 ans
Mardi 25 juillet à 10h45. Beaucourt
Adulte : 13 € / enfant : 6,50 €

BAPTÊME DE PLONGÉE



Faites le grand saut en toute sécurité avec le SRD plongée de Delle pour vivre un instant de plaisir et de nouvelles sensations. Découvrez cette pratique en famille.

À partir de 8 ans. Adulte : 4 € / enfant : 3€
Samedis 22 juillet, 26 août à 14h.
Centre aquatique intercommunal à Delle.

BALADE BIEN-ÊTRE



Notre kiné, coach sportif, randonneur du « Tour des géants », vous propose un réveil corporel avec des exercices ludiques et très accessibles, le tout dans le cadre naturel du Parc des Cèdres.

À partir de 8 ans
Vendredi 28 juillet à 10h. Beaucourt
Tarif : 3 €

L'ATELIER DE MERLIN



Autodidacte multi-créatif, Laurent Boron puise son inspiration légendaire d'un lointain ancêtre. Partagez ce rendez-vous avec lui au sein de son atelier jardin.

Mardi 8 août à 15h. Boron
Gratuit

VIGNOBLE DE SAINT-DIZIER-L'ÉVÊQUE



Présentation de ce vignoble bientôt trentenaire qui produit vin blanc, marc « Spiritus de l'évêque » et depuis 2019 du pétillant.

Lundi 21 août à 14h30.
Saint-Dizier-l'Évêque
Gratuit

L'ATELIER DE LA COULEUR



Cet atelier permet de connaître l'origine de la couleur et de peindre comme les artistes de la Préhistoire ou de la Renaissance quand les apprentis broyaient les couleurs pour leur maître.

À partir de 16 ans. Atelier assuré à partir de 7 personnes, durée 3 heures.
Mercredi 25 octobre à 14h. Delle.
Tarif : 7 €

MAISON DU TERROIR À VELLESCOT : LE PROJET SE CONCRÉTISE

La construction débutée il y a 18 mois arrive bientôt à son terme avec une ouverture prévue à la rentrée de septembre. L'intérieur comprenant les salles réfrigérées et les espaces de stockage est finalisé.

D'ici l'été, les aménagements extérieurs, comprenant la terrasse, les enrobés pour le parking et la plantation de haies et d'arbres fruitiers (cerisiers et poiriers) vont parfaire l'embellissement de ce futur point de vente.

Des contacts sont en cours avec les agriculteurs et producteurs locaux, en partenariat avec la CIA (Chambre Interdépartementale d'Agriculture) Doubs-Territoire de Belfort afin de proposer à la vente des produits locaux de bouche, mais aussi issus de l'artisanat local. Le but étant bien entendu de favoriser les circuits courts et de dynamiser l'activité économique du Sud Territoire.



MARCHÉS DU TERROIR : ÉDITION 2023

Cette année verra la 6^{ème} édition des Marchés du Terroir du Sud Territoire.

Comme chaque année depuis 2017, les marchés se tiendront les vendredis de 18h à 22h dans plusieurs communes du Sud Territoire. Ces nouvelles éditions se veulent des moments festifs et conviviaux proposant de l'artisanat local, de la dégustation, de la petite restauration et une buvette.

Un évènement pour la commune hôte et les associations locales qui vise plusieurs objectifs : animer le Sud Territoire, maintenir et créer du lien, valoriser les richesses locales et faire travailler les acteurs locaux.

Aux côtés des exposants, le volet animation à destination des enfants ne sera pas en reste... le tout gratuitement.

Rendez-vous le 26 mai à Boron, le 9 juin à Suarce, le 30 juin à Joncherey, le 22 septembre à Villars-le-Sec, le 6 octobre à Thiancourt et le 1^{er} décembre à Courtelevant.





DOSSIER

LA GESTION DES DÉCHETS DANS LE SUD TERRITOIRE

La crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 nous l'a rappelé avec force : la gestion des déchets est un service d'intérêt général essentiel aux habitants. Dans le Sud Territoire, c'est la Communauté de communes qui exerce cette compétence : en régie directe pour ce qui concerne la collecte et par délégation, via le SERTRID (Syndicat d'Études et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets), pour ce qui est du traitement.

Une compétence qui ne cesse d'évoluer afin de répondre à la fois aux exigences réglementaires et aux besoins des habitants.

Que fait le service Ordures Ménagères ?

Le service Ordures Ménagères de la CCST est composé de 20 agents. Il assure au quotidien les missions suivantes :

► **La collecte en porte-à-porte des ordures ménagères résiduelles (OMR) et des déchets recyclables.** Chaque foyer est ainsi équipé de deux bacs (dont la taille est adaptée à la composition du foyer et au type d'habitat) :

- Un bac à ordures ménagères (**couvercle bleu**) collecté une fois par semaine.
- Un bac de collecte sélective (**couvercle jaune**) pour tous les déchets qui peuvent être triés, collectés une fois tous les 15 jours. Le type de déchets à trier a récemment évolué avec le passage aux Extensions de Consignes de Tri (ECT) au 1^{er} janvier 2023. Désormais, tous les emballages se trient (voir paragraphe dédié).

► **La collecte en apport volontaire du verre** (122 bacs à verre répartis sur le territoire) et des **déchets verts** (benne mise à disposition dans les communes de Beaucourt, Brebotte, Chavanatte, Chavannes-les-Grands, Fêche-l'Eglise, Florimont, Montbouton, Réchésy et Suarce).

► **La gestion des bacs de collecte** : mise à disposition, maintenance et réparation.

► La collecte dans les **deux déchetteries** fixes à Fêche-l'Eglise (pour les particuliers et les professionnels) et Florimont (pour les particuliers uniquement). L'accès s'effectue via une carte électronique délivrée gratuitement à chaque foyer du Sud Territoire, sur demande.

Les horaires des déchetteries sont les suivants :

- **DÉCHETTERIE DE FÊCHE-L'ÉGLISE**
Du lundi au vendredi : de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15. Le samedi : de 9h à 16h45
- **DÉCHETTERIE DE FLORIMONT**
Du mardi au vendredi : de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15. Le samedi : de 9h à 16h45

► La **sensibilisation** des usagers au tri et à la gestion des déchets, notamment auprès des scolaires.

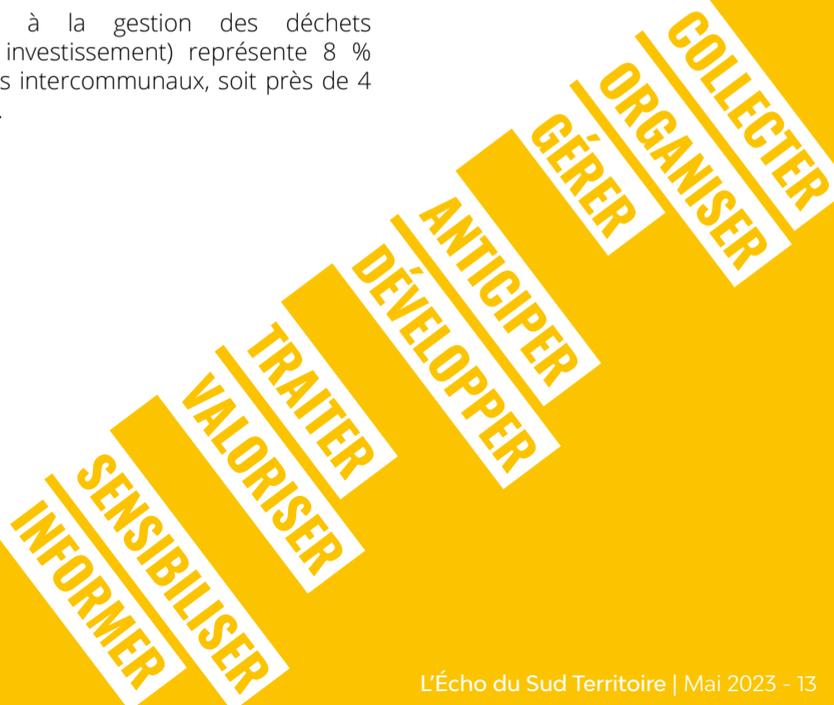
► La **gestion administrative** des abonnés et du service, mutualisée avec les services eau et assainissement à Grandvillars.

Le budget dédié à la gestion des déchets (fonctionnement + investissement) représente 8 % du total des budgets intercommunaux, soit près de 4 millions d'€ en 2022.



À NOTER

les calendriers de collecte sont distribués dans chaque foyer en fin d'année et téléchargeables sur le site internet de la CCST : www.cc-sud-territoire.com





La redevance incitative, comment ça marche ?

La redevance incitative est la contribution demandée à l'utilisateur pour utiliser le service public des déchets. Elle est plus juste que la taxe (calculée sur la valeur locative du logement) puisque la facturation est directement liée à la production de déchets des usagers.

La redevance incitative a été mise en place en 2005 dans le Sud Territoire. En partie définie en fonction de la quantité d'ordures ménagères résiduelles (hors tri) grâce à une puce électronique équipant chaque bac bleu, **la redevance incitative finance l'ensemble du service intercommunal de gestion des déchets** comprenant : la collecte (tous déchets confondus : bacs bleus, bacs jaunes, bacs à verre, bennes à déchets verts), les déchetteries, le transport, le traitement et le développement de nouvelles filières de recyclage...

Cette tarification poursuit trois objectifs : la réduction des déchets, l'équité entre les usagers et la maîtrise des coûts.

Elle comprend :

- une **part fixe**, calculée en fonction du nombre de personnes du foyer et du volume du bac bleu.
- une **part variable** suivant le nombre de levées du bac bleu et donc selon le volume des ordures ménagères collectées.

Par exemple, pour une famille de 4 personnes (part fixe annuelle à 273,61 €) qui présente son bac bleu toutes les deux semaines (2,65 € / levée pour 26 levées), le coût annuel est de 342,51 € soit environ 7 € par membre du foyer par mois.

Que deviennent les déchets collectés ?

Le SERTRID assure la valorisation énergétique des ordures ménagères résiduelles (OMR) et des encombrants déposés en déchetterie dans l'usine d'incinération de Bourogne. Leur combustion génère de l'électricité. Le SERTRID assure également le suivi de la filière de compostage des déchets verts.

Les matériaux issus du tri sont valorisés via 22 filières différentes de traitement et recyclage, en fonction de leur matière. La collecte sélective est en particulier prise en charge au centre de tri SCHROLL à Pfastatt (68).

Sur environ 15 000 tonnes de déchets collectés par an, moins de 40 % sont incinérés (valorisation énergétique) et plus de 60 % sont recyclés ou valorisés.



Quels déchets vont dans le bac de tri jaune depuis le 1^{er} janvier 2023 ?

► Sont à trier dans le **bac jaune** :

- Les bouteilles, flacons et bidons en plastique, avec leurs bouchons (produits alimentaires ou hygiène)
- Les barquettes, pots et boîtes en plastique et carton avec leurs couvercles
- Les sacs, sachets, blisters
- Les films et packaging en plastique
- Les tubes de dentifrice
- Les emballages en métal
- Les briques et emballages en carton
- Les papiers imprimés : journaux, livres, magazines, cahiers

► A contrario, sont à jeter dans le **bac bleu** :

- Les objets en plastique (brosses à dent, figurines et jouets pour enfants, goodies, briquets, assiettes et couverts en plastique, règles en plastique...). Ils peuvent aussi être apportés en déchetterie.
- Les déchets ménagers (sac aspirateur, cigarettes, cendre...) et les déchets d'hygiène (couche, coton tige, coton démaquillant, serviette hygiénique, tampon, pansement, gant, masque...).
- Les faux amis du papier : papier photo, papier plastifié... et les emballages et petits objets en « bois » (boîte de camembert, touillettes...).
- Les biodéchets, filtres à cafés, sachets de thé, mouchoirs et essuie-tout si vous n'avez pas de composteur (en attendant la collecte des biodéchets (voir page 16).

BONS A SAVOIR

Si votre bac jaune déborde, il est possible de le faire changer pour un plus grand, sans augmentation de la facture, sur simple demande à l'accueil des Services techniques à Grandvillars.





?

**VRAI
OU
FAUX**

Ca ne sert à rien de trier ses déchets, tout est mélangé et brûlé à l'usine d'incinération ?

Faux

Les emballages et les papiers triés ont de la valeur : ils sont revendus et sont recyclés. En revanche, s'il y a des erreurs de tri, le contenu du bac rejoint les ordures ménagères incinérées et le coût de traitement est multiplié par deux, d'où l'importance de bien trier !

Un emballage doit être parfaitement propre pour être recyclé ?

Faux

S'il ne doit pas comprendre une trop grande quantité de produit, le contact alimentaire ne constitue en aucun cas un problème pour le recyclage : un emballage sali se recycle parfaitement. Il n'est pas nécessaire de laver ou nettoyer les emballages, y compris en verre, avant de les trier. Il suffit de bien les vider.

Trier coûte moins cher ?

Faux et Vrai

Le développement du tri nécessite le développement de nouvelles filières et donc de nouveaux investissements. Par ailleurs, les coûts de traitement augmentent en raison de la crise de l'énergie et des matières premières. Ce n'est donc pas plus économique aujourd'hui de trier mais c'est devenu une obligation (les aides des éco-organismes étant notamment calculées en fonction des performances de tri) et si on ne le fait pas maintenant, il en coûtera encore plus cher à l'avenir, aussi bien financièrement qu'écologiquement. C'est donc un investissement sur le long terme.

**TOUS LES EMBALLAGES
SE TRIENT,
TOUS LES PAPIERS
SE RECYCLENT**



PAROLE D'ÉLU

« Alors que le Sud Territoire a été à l'avant garde avec l'instauration, dès 2005, de la redevance incitative, et présente des performances de tri enviables, le contexte actuel n'est pas sans incidence sur la gestion intercommunale des déchets.

La crise de l'énergie et des matières premières et les nouvelles obligations réglementaires entraînent en effet depuis plusieurs années une hausse générale des coûts.

Une hausse enregistrée à 20 % entre 2020 et 2022, répercutée à minima sur les usagers par une augmentation des tarifs de deux fois 5 % respectivement le 1^{er} juillet 2021 et le 1^{er} janvier 2023. Il est à noter que la participation était globalement stable depuis 2003.

La gestion des déchets est de la responsabilité de tous et nous pouvons, chacun à notre niveau, effectuer les gestes qui permettront aux générations futures de vivre dans les meilleures conditions : en triant mais aussi en réduisant les déchets à la source, en réutilisant, en réparant...

Je compte sur chaque Sud Terrifortain pour améliorer nos performances de tri de nos déchets.

Enfin, je salue le travail des agents du service, mobilisés au quotidien pour les habitants et le territoire de notre collectivité »

Bernard CERF,
Vice Président en charge des Ordures Ménagères



7 CHIFFRES CLÉS

166 quantité moyenne en kg/an/hab d'ordures ménagères résiduelles (OMR) collectées dans le Sud Territoire (contre 248 en moyenne nationale selon les chiffres ADEME)

71 quantité moyenne en kg/an/hab de déchets issus du tri sélectif collectés dans le Sud Territoire (contre 50 en moyenne nationale).

201 nombre en tonnes de bouteilles et flacons en plastiques valorisés en 2022 à l'échelle de la CCST

9 041 nombre de badges d'accès aux déchetteries distribués depuis la mise en place du contrôle d'accès

83 754 nombre de passages dans les déchetteries en 2022 (61 205 à Fêche-L'Église et 22 549 à Florimont)

322 178 nombre de levées de bacs bleus en 2022

20 nombre d'agents titulaires travaillant au service des Ordures Ménagères



Sensibilisation

Indissociable de toute politique de gestion des déchets, la sensibilisation, notamment auprès des scolaires, fait partie intégrante de la mission assurée par la CCST. Chaque année, l'ambassadeur de tri propose un accompagnement gratuit aux établissements scolaires et autres qui en font la demande sur des thèmes variés, ancrés dans l'actualité : tri et recyclage des déchets, réemploi d'objets ou textiles. Pour les plus jeunes, il s'agit d'apprendre le tri en s'amusant afin de leur faire comprendre l'importance de réduire la quantité de déchets à traiter et d'initier des comportements en faveur de la protection de l'environnement.



Collecte des biodéchets : expérimentation dès le 1^{er} juillet prochain

Les biodéchets représentent environ 1/3 des ordures ménagères résiduelles des Français : c'est un gisement non négligeable à valoriser ! Afin de répondre à l'obligation de proposer, avant 2024, une solution pratique de tri à la source pour les biodéchets, une étude a été menée en 2022 pour définir les scénarios les mieux adaptés au Sud Territoire.

A la suite de cette étude, la CCST a choisi de :

- promouvoir le compostage individuel, en particulier dans les zones pavillonnaires.
- mettre en place la collecte séparée des biodéchets par apport volontaire sur tout le territoire de la CCST

avec 1 Point d'Apport Volontaire (PAV) pour 250 habitants dans les zones d'habitat dense et 1 PAV / village dans les zones pavillonnaires.

Avant de mettre en place ce service à l'échelle de l'ensemble de la CCST à l'horizon 2024, une expérimentation sera menée à partir du 1^{er} juillet prochain sur une partie du territoire. Celle-ci concernera environ 2 400 habitants, soit une partie des habitants de Delle (quartiers de la Voinaie et Louis Clerc), les communes de Faverois et de Thiancourt.



Scannez moi



INFOS

N'hésitez pas à télécharger l'application « Le Guide du Tri » proposée par CITEO, partenaire de la CCST, qui vous accompagne au quotidien dans votre geste de tri : www.consignesdetri.fr

En partenariat avec CITEO et SCHROLL

Un doute, une question ?

N'hésitez pas à contacter l'accueil mutualisé aux services techniques de la CCST :

Site des Forges - 6, rue Juvénal Viellard - BP 107
90600 GRANDVILLARS
03 84 23 50 81

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Le vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.



LE NOUVEL ESPACE FRANCE SERVICES DE GRANDVILLARS

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ? Depuis le 15 octobre 2022, un Espace France Services, géré par la commune, a ouvert ses portes au 13 place de la Résistance à Grandvillars.

Le nouvel espace France Services qui vient d'ouvrir à Grandvillars est le 3^{ème} du département après Valdoie et Giromagny. Gratuit et ouvert à tous les habitants du Sud Territoire et au-delà, il permet de faciliter l'accès des citoyens aux services publics et à leurs outils numériques.

France Services Grandvillars propose aux usagers un accès facilité à neuf organismes de services publics : Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Pôle emploi, Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail (CARSA), Mutualité sociale agricole (MSA), Direction générale des Finances publiques (DGFiP), Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS), La Poste, ainsi que le Ministère de la Justice.

Des partenariats ont été créés avec APF France Handicap et l'ADAPEI. Des conventions supplémentaires seront développées en fonction des besoins locaux, notamment avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF 90).

France Services Grandvillars renforce ainsi la proximité des services publics et s'inscrit également dans une démarche d'accompagnement au numérique :

- ▶ L'îlot numérique et le bureau de confidentialité sont équipés de matériel informatique permettant la visioconférence.
- ▶ Le wifi est disponible dans l'ensemble des locaux.
- ▶ Un photocopieur multifonction installé permet d'imprimer depuis toutes les pièces de l'espace.
- ▶ Dans un second temps, la structure proposera des tablettes numériques pour le soutien et l'accompagnement des publics en situation d'isolement face aux outils numériques.

A noter que cet espace France Services intègre une agence postale communale (l'ancienne Poste du Rond Point a fermé début décembre 2022).

Trois agents communaux sont au service des habitants selon les horaires d'ouverture suivants :



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lundi : de 9h à 12h
Mardi : de 9h à 12h - 14h à 17h
Mercredi : de 9h à 12h - 14h à 17h
Jeudi : 12h-19h en continu
Vendredi : de 9h à 12h - 14h à 17h
Samedi : de 9h à 12h

CONTACT

Espace France Services de Grandvillars
13, place de la Résistance
Tel. 03 67 35 17 58
Mail. france-services@grandvillars.fr



QUOI DE NEUF ?

LA CCST SOUTIENT LA CRÉATION D'UN BREVET DES MÉTIERS D'ART EN HORLOGERIE À DELLE

Dans un contexte de pleine reprise du marché de l'industrie horlogère suisse, le GRETA Haute-Saône / Territoire de Belfort et le Lycée Jules Ferry de Delle ouvriront, courant 2023, une formation au Brevet des Métiers d'Art en Horlogerie.

Cette formation est une suite logique du CAP Horloger déjà existant, pour lequel un deuxième groupe a d'ores et déjà été ouvert pour répondre à la demande.

A noter qu'il n'existe que deux autres formations de ce type en France, dans l'ouest à Fougères, et en Centre Val de Loire.

Afin de consolider le parcours de formation proposé par le GRETA en matière d'horlogerie, vecteur fort d'attractivité pour le Sud Territoire, les élus de la CCST ont décidé de soutenir ce projet à hauteur de 40 000 € par an sur 5 années.



UNE MOTION CONTRE LES PRIX DE L'ÉNERGIE

Dans le contexte actuel de grave crise énergétique qui pèse notamment lourdement sur les entreprises, les élus de la CCST ont adopté à l'unanimité une motion contre la hausse des prix de l'énergie et attendent du gouvernement qu'il prenne les mesures adéquates.

Considérant le non-respect par les opérateurs privés de constituer leur propre parc de production, les élus demandent en particulier l'arrêt du dispositif de l'ARENH (Accès Régulé à l'Énergie Nucléaire Historique) qui impose à EDF de céder une partie de sa production nucléaire à un tarif fixe aux fournisseurs d'électricité qui en font la demande. Ses effets sont désastreux.

Les élus du Sud Territoire demandent également que soient dénoncées les règles européennes de fixation du prix de l'électricité par indexation sur le prix du gaz, qui participent directement à la hausse des tarifs.



STANCE DANS DE BELFORT

En attendant de pouvoir passer la frontière, les candidats au passage devaient trouver des abris sûrs. Il disposaient d'adresses à Grandvillars, Boron, Méziré et Delle (dont l'orphelinat), abris qu'ils quittaient au moment du départ.

Les candidats au passage arrivent par plusieurs filières. La dernière adresse étant la poste de Grandvillars (photo à gauche de la carte). Le groupe franc de Grandvillars estime avoir passé environ 150 aviateurs ; à ceux-ci s'ajoutent de nombreux soldats de toutes nationalités, des juifs et des personnes recherchées par la Gestapo.

Le passage vers la Suisse s'effectuait principalement par les différentes fermes (Delle : ferme d'Amérique, ferme Monnot - Beaucourt : ferme du Champ Houdin dont le propriétaire dirigeait les fugitifs vers la frontière - Croix : ferme du Paradis - Faverois : ferme Saint-André (chemin en pleine forêt jusqu'à la borne frontière), ferme du Fahy).

Issu partiellement de "Marie-Antoinette VACELET, Le Territoire de Belfort dans la tourmente 1939-1944, Éditions Cêtre, 2005 - p 116"

OBJECTIF #2 OBSERVATION

Des cartes du Sud Territoire au nombre de 7 se trouvent dans la pièce. Trouvez toutes les cartes pour remplir l'objectif et montrer à votre père votre sens de l'observation afin qu'il puisse vous confier plus de responsabilités.

OBJECTIF #3 DÉDUCTION

6 personnes sont venues les unes après les autres déposer leurs documents pour obtenir des faux papiers. Toutes les personnes se sont assises dans la pièce sur un banc. Le père d'Hélène vous demande d'établir les documents en fonction de l'ordre d'arrivée des personnes.

À gauche, il y a Joël et Yael qui sont de chaque côté d'Élie. David et Élie sont séparés par 3 personnes. David et Anaëlle sont de chaque côté de Shoshana.

Quel est l'ordre qu'Hélène doit respecter sachant que celui-ci commence à gauche ?

Le passage de la frontière a été possible grâce à quelques hommes qui ont refusé de se soumettre et ont choisi le camp de la résistance.

L'exemple du corps franc de Grandvillars est significatif. Ainsi, Auguste GRAILLOT, receveur principal de la Poste de Grandvillars pendant l'occupation, a accueilli de nombreux candidats à la fuite et organisé leur départ. Il est arrêté par la Gestapo de Delle le 13 octobre 1944 après avoir connu successivement les camps de Dachau et d'Auschwitz. De nombreux candidats à l'évasion ou au retour en France ont utilisé les services de ce petit groupe d'hommes. Le corps franc de Grandvillars s'est formé autour de l'idée du refus de la défaite. Le groupe est formé de 12 membres : 7 originaires de Grandvillars, les autres se partageant entre Froidefontaine, Croix, Faverois, Beaucourt et Delle.

Issu partiellement de "Marie-Antoinette VACELET, Le Territoire de Belfort dans la tourmente 1939-1944, Éditions Cêtre, 2005 - p 116"

PARTICIPATION

Envoyez votre participation avant **le vendredi 6 juin 2023 minuit** sur papier libre (possibilité de l'accompagner de la double page avec les 7 cartes entourées) à l'adresse suivante :

Communauté de communes
du Sud Territoire
8 place Raymond Forni
90100 DELLE

ou par mail :
jeu-concours@cc-sud-territoire.fr

BUDGET 2023 DE LA CCST

DÉPENSES (FONCTIONNEMENT
+ INVESTISSEMENT)

L'ensemble des 15 budgets
pour l'année 2023 représentent
une dépense totale de

50 144 201 €



22

somme en millions d'€
consacrée en 2023 par la
CCST aux investissements,
tous budgets confondus

GLOSSAIRE

Budget de fonctionnement : dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante des activités de production et de service. **Budget d'investissement** : dépenses à engager pour l'acquisition, l'amélioration ou le remplacement d'actifs à long terme, et la façon de les financer. **GEMAPI** : GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. **SPANC** : Service Public d'Assainissement Non Collectif.

PUMPTRACK ET ESPACE FITNESS EN PLEIN AIR À BEAUCOURT

Depuis plusieurs années, la ville de Beaucourt a souhaité développer les équipements sportifs de pleine nature, notamment avec l'implantation de structures telles que les city-stade des hauts de Beaucourt et des Champs Blessonniers.



Pour compléter l'offre de loisirs et favoriser la pratique sportive, la ville a récemment créé un pumptrack et un espace de fitness sur le site des anciens sheds de l'usine des Fonteneilles.

Le projet a pu voir le jour en 2022 suite à la cession à l'euro symbolique par la Communauté de communes du Sud Territoire d'une parcelle de 60 ares, située entre le bâtiment des Fonteneilles et le parc des Cèdres, un terrain idéalement situé en termes d'accessibilité et suffisamment éloigné des zones d'habitation.

Très divertissantes, ces installations présentent différents parcours en boucle fermée, constitués de plusieurs bosses et de virages relevés, accessibles librement pour les personnes de tous âges et de tous niveaux.

Au sein de nombreuses communes, les pumptracks détrônent progressivement les « skateparks », et s'adressent à bon nombre de pratiques : VTT, trottinettes, BMX, rollers...

De l'enfant au vététiste aguerri, chacun peut s'amuser à loisir en enroulant ou en sautant les bosses.

Toutefois, ne vous y trompez pas, derrière des lignes aux courbes douces, un pumptrack cache de nombreuses options que les sportifs voient assurément au premier coup d'œil.

L'espace de fitness en plein air complète cet espace dynamique et convivial, unique dans le département.

Enfin, afin de faciliter l'accès au parc des Cèdres et au pumptrack et d'assurer la sécurité, une aire de stationnement a été créée.

COÛT TOTAL DES TRAVAUX → 113 514 €

dont participation

▶ **ANS** (Agence nationale du Sport) : 43 000 €

▶ **État** : 21 568 €

▶ **Région Bourgogne Franche-Comté** : 10 784 €

PALMARÈS 2022 DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS DU SUD TERRITOIRE

Le département du Territoire de Belfort, même s'il est l'un des plus petits de France par sa taille, mais aussi par son nombre d'habitants, compte 40 % de ses communes labellisées « villes et villages fleuris ».

L'embellissement des villages est le fruit du travail des communes, bénévoles et habitants qui ont à cœur de mettre en valeur leur patrimoine et de préserver leurs paysages.

Plusieurs communes du Sud Territoire sont régulièrement récompensées pour leur fleurissement. Des récompenses à la hauteur des engagements et de l'implication des collectivités qui doivent composer avec des sécheresses de plus en plus récurrentes.



PALMARÈS RÉGIONAL 2022

- ☀️☀️☀️ Delle et Recourvance
- ☀️☀️ Saint-Dizier-l'Évêque et Thiancourt
- ☀️ Bretagne, Chavanatte, Florimont et Grosne

PALMARÈS DÉPARTEMENTAL 2022

- 🏠 Catégorie « Villes et villages de + de 1 000 hab » : **Joncherey**
- 🏠 Catégorie « Mairies de - de 1 000 hab » : **Recourvance**

Une belle manière de renforcer l'attrait touristique du Sud Territoire et du département !

(Source Belfort Tourisme)

BOULANGERIE L'AMI PELLINI



Il est ouvert 3 jours par semaine (mardi, vendredi et samedi) et les commandes doivent être passées la veille avant midi. Prochainement, Frédéric pense élargir sa gamme de produits en proposant brioches et biscuits apéritifs. Il est également possible de retrouver le pain de Frédéric au magasin D'Elle au Naturel au centre commercial de l'Allaine à Delle.

HORAIRES & CONTACT

Le mardi et vendredi de 16h30 à 19h00
et le samedi de 10h00 à 13h00

Adresse. 5 Grande rue, 90100 SUARCE

Tél. 06 20 16 73 91

Mail. lami.pellini@orange.fr

Fréderic PELLINI passionné de boulange, a ouvert sa boulangerie artisanale au feu de bois le 17 janvier dernier. Frédéric, qui avait l'habitude de confectionner le pain pour sa famille, a décidé de concrétiser cette passion en devenant professionnel. Après quelques mois de formation à l'école internationale de boulangerie de Noyers-sur-Jabron, l'ancien électro-mécanicien a ouvert son activité au 5 Grande rue à Suarce. L'ami PELLINI est une boulangerie artisanale où le pain à base de levain et farine bio est entièrement pétri à la main puis cuit au feu de bois. Pour confectionner ses produits, l'artisan boulanger s'approvisionne en farines bio et locales en provenance de la ferme Viron située à Chavanatte (à 3 km de la boulangerie). Frédéric explique que la qualité de la farine et du levain est importante pour obtenir du bon pain. Pour la cuisson, Frédéric a fait le choix d'installer un four à gueulard. Ce four, véritable pièce maîtresse de sa boulangerie, pèse 40 tonnes et se compose d'une surface de cuisson de 6 m². La flamme sortant du gueulard, que le boulanger peut orienter selon ses besoins, peut-être impressionnante et dépasser les 3 mètres. Son choix s'est porté sur un four à bois pour le côté artisanal et il prend plaisir à y cuire ses grosses pièces. Le boulanger de Suarce propose 7 sortes de pain (petit épeautre, grand épeautre khorazan, campagne,...).

“ L'AMI PELLINI EST UNE BOULANGERIE ARTISANALE OÙ LE PAIN À BASE DE LEVAIN ET FARINE BIO EST ENTIÈREMENT PÊTRI À LA MAIN ”

MÔMAN COCOONING



“ MÔMAN COCOONING ACCOMPAGNE LA FUTURE MAMAN ET SON BÉBÉ NOTAMMENT POUR FACILITER SA GROSSESSE ET DÉVELOPPER LES CAPACITÉS DE BÉBÉ ”



C'est début septembre que Charlotte BAILLY a ouvert son activité d'accompagnante à la périnatalité dénommée « Mômman Cocooning ». Charlotte, qui exerce son métier depuis 2020, propose des massages prénatals à partir de 4 mois de grossesse (permettant de soulager les douleurs musculaires et articulaires tout en relaxant l'organisme...), des ateliers de portage physiologique (en groupe ou individuel pour découvrir les bienfaits du portage, sa sécurité, ses positions...) ou encore de réflexologie (massage plantaire afin de dissiper les tensions) et du yoga dédié à bébé. Les différents services proposés par Charlotte ont pour but d'accompagner la future maman et son bébé pour faciliter la grossesse, mais également pour développer les capacités de perception et de coordination de bébé. Le cabinet de la jeune femme se veut un véritable lieu d'échange. Les activités dispensées, ludiques et pédagogiques, permettent de créer un lien d'attachement entre la mère et son enfant. Charlotte propose ses services sur rendez-vous et à domicile (zone de 20 km autour de Fêche-l'Église).

HORAIRES & CONTACT

Sur rendez-vous (en cabinet ou à domicile)
Adresse. 90100 DELLE

Tél. 06 36 58 44 64

Mail. momancocooning@yahoo.com

Facebook. Mômman Cocooning

IL TRULLO ÉPICERIE ITALIENNE



Gabrielle MACHADO a lancé IL TRULLO, épicerie dédiée aux produits et spécialités italiens le 10 janvier 2022. L'enseigne IL TRULLO (référence aux huttes traditionnelles surmontées d'un toit en forme de cône en Italie du sud) propose uniquement des produits en provenance d'Italie (charcuterie, fromages, huile d'olive, pâtes, café, conserves...) qu'il s'agisse de grandes marques ou de petits producteurs. Gabrielle, qui a travaillé pendant 10 ans avec ses parents dans la confection de pâtes artisanales, propose naturellement des pâtes fraîches maison (fusilli, tagliatelle...) tréfilées dans des moules en bronze ainsi que des plats et desserts traditionnels italiens (cannelloni, lasagnes, tiramisu...). Pour Gabrielle, IL TRULLO est un commerce familial vantant des produits du pays de ses parents qui est pour elle un véritable retour aux sources. Au cours des saisons, Gabrielle va mettre régulièrement en avant des produits spécifiques de petits producteurs locaux italiens afin de les faire connaître, toujours pour partager cette passion des produits italiens avec sa clientèle. ¹Source (issue partiellement) unesco.org

HORAIRE & CONTACT

Du mardi au vendredi de 9h00 à 18h30 - Samedi de 9h00 à 15h00
Dimanche de 9h00 à 13h00 - Fermé le lundi
Adresse. 1 Place du 18 Novembre, 90600 GRANDVILLARS
Tél. 09 78 80 26 23

FESTIV' PARK



Les frères Jonathan et Mehdi Basset ont ouvert le 4 novembre 2022 un complexe de jeux pour enfants dénommé Festiv'Park. Ce complexe, installé au Technoparc près de la frontière Suisse, mêle à la fois espace de jeux intérieur d'une surface de 600 m² et extérieur avec une superficie identique. L'intérieur aux couleurs acidulées et attrayantes se compose de toboggans, d'un circuit de karting, d'une piscine à balles, ou encore d'un parcours d'obstacles à plusieurs niveaux. La partie extérieure est quand à elle aménagée de structures gonflables (toboggans, bateau pirate...) à l'approche de la période estivale (début avril). Pendant que les enfants âgés de 1 à 13 ans profiteront pleinement des activités, les parents ou accompagnateurs pourront flâner à l'espace détente/snacking avec une connexion wifi en libre accès. Jonathan BASSET indique que le Sud Territoire ne disposait pas du tout de ce type d'offre et que c'était un manque important pour les enfants et les familles. En plus des différentes activités proposées, Festiv'Park peut accueillir des groupes d'enfants pour des anniversaires. Festiv'Park, qui est chauffé en hiver et climatisé en été, est ouvert tous les jours pendant les vacances scolaires et 3 jours par semaine hors vacances.

HORAIRE & CONTACT

Période scolaire. Mercredi, samedi et dimanche de 10h00 à 19h00
Vacances scolaires. Tous les jours de 10h00 à 19h00
Adresse. 4 Rue Pierre Dreyfus, 90100 DELLE
Tél. 03 84 54 15 60 **Mail.** contact@festivpark.fr
Site internet. www.festivpark.fr **Facebook.** FestivPark

ÉPICERIE ML SCHNYDER



Madame Marie-Louise RIETH a ouvert le 18 août 2022 son épicerie ML SCHNYDER entre la Gare de Delle et la frontière Suisse. Précédemment responsable de 6 autres commerces (4 en France et 2 en Allemagne), Marie-Louise voulait avant tout, avec sa nouvelle activité, proposer à sa clientèle des produits locaux issus du Territoire de Belfort et d'Alsace. Ainsi, vous y trouverez parmi les nombreux produits proposés : des fruits et légumes frais livrés tous les 2 jours en provenance d'Alsace, de la farine (sarrasin, petit épeautre, seigle...) et des oléagineux du Moulin de Thuriot à Bethonvilliers, du miel (sapin, châtaigner...) de Mortzwiller ou encore du bois d'allumage 100 % résineux. Marie-Louise apprécie énormément cette démarche qui consiste à travailler avec les producteurs locaux. "Cela permet de valoriser la filière du circuit court en proposant à mes clients de bons produits issus de leurs régions". Elle ajoute que pour elle, c'est un véritable plaisir de travailler dans le domaine du commerce avec ce magasin qui est son septième. L'épicerie ML SCHNYDER fait également office de dépôt de pain/viennoiserie ainsi que de point relais colis.

HORAIRE & CONTACT

Du lundi au vendredi de 7h00 à 12h15 et de 15h30 à 18h25
Le samedi de 9h00 à 12h00 - Fermé le lundi
Adresse. 27 avenue Général de Gaulle, 90100 DELLE
Tél. 09 81 85 64 79
Facebook. Epicerie Schnyder M.L



350 ans des Forges à Grandvillars, une aventure humaine

Épisode I

Création des Forges par Gaspard Barbaud

Le site des Forges à Grandvillars est probablement l'un des plus anciens toujours en activité en Europe. Rien ne prédestinait ce site à une telle longévité et les difficultés ont été nombreuses. Et pourtant, le site a traversé les siècles, grâce aux innovations apportées par les différents maîtres des forges et raconte beaucoup de la grande et de la petite histoire... Depuis 350 ans, le destin de Grandvillars et des alentours est ainsi très étroitement relié à celui des forges. Dans le présent numéro, vous découvrirez comment le site est né, grâce au travail et à la volonté d'un personnage fascinant : Gaspard Barbaud.

En 1672, la seigneurie de Grandvillars est achetée par Gaspard Barbaud, né en 1613 à Héricourt dans une famille de la petite bourgeoisie locale. Son père, Jacques, devient en 1622 le facteur, c'est-à-dire le gestionnaire des forges de Chagey, et en 1631 directeur de celles de Fontenoy-le-Château, dans la Vôge. Il s'initie ainsi à l'ensemble des métiers du fer. En 1648, il devient à son tour facteur des forges de Chagey pour le compte d'un gros marchand bâlois, Jean Fatio, dont le fils Jean-Baptiste va épouser sa fille Catherine. Il passe alors du statut de salarié à celui d'associé et engage une carrière étonnante : il devient ainsi successivement fermier des forges de Belfort (1655), des mines de Giromagny (1660), fermier général des revenus du roi en Alsace (1662), fermier des forges d'Audincourt et de Chagey (1666).

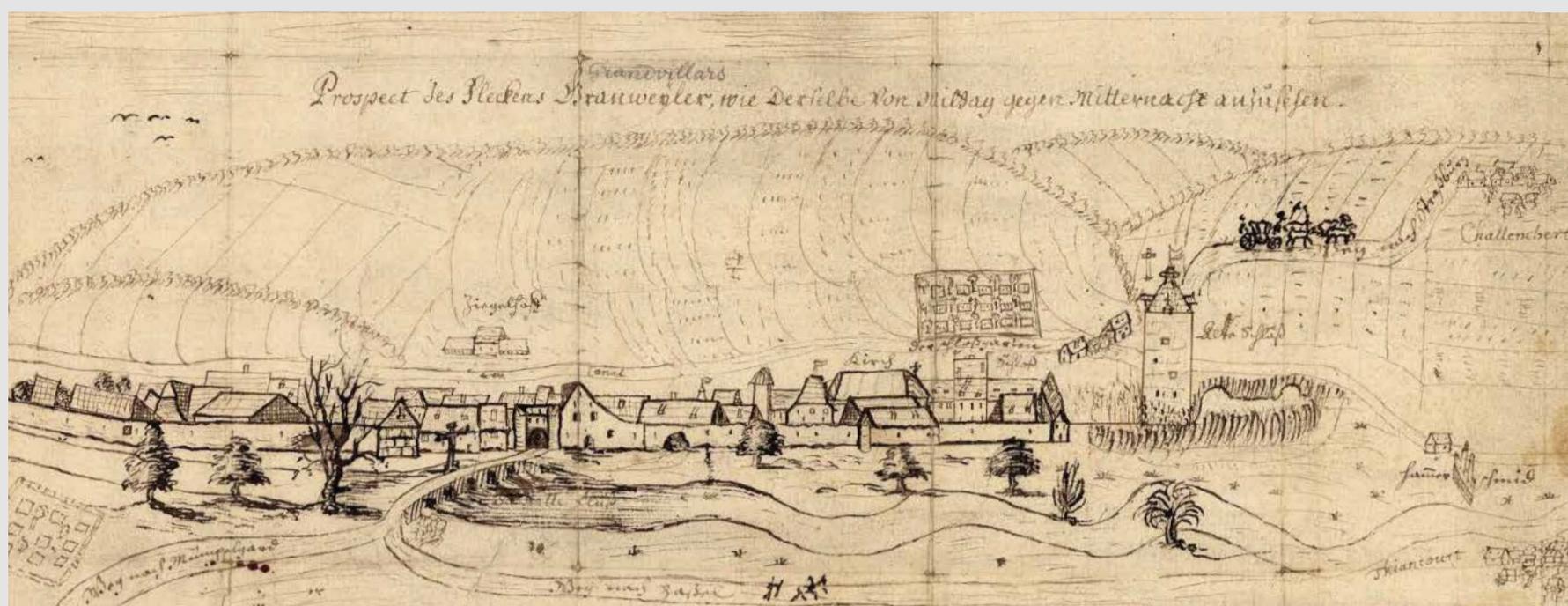
En 1675, il est anobli pour l'aide qu'il a apportée à Turenne lors de la libération de l'Alsace. Dès 1665, il projette de créer ses propres établissements, pour devenir son propre maître et dominer le marché du fer dans la Porte de Bourgogne.

Pour cela, il lui faut disposer des trois ressources indispensables : le minerai de fer, le bois, nécessaire à la production de charbon de bois, et l'énergie hydraulique qui fait fonctionner les soufflets et les marteaux des forges. Pour ce faire, il doit acheter des seigneuries. C'est l'appui de l'intendant d'Alsace, le préfet de l'époque, qui lui permet d'acquérir celles de Grandvillars et de Florimont.

“ En 1673, la création des forges à Grandvillars s'inscrit dans le droit fil des politiques colbertiennes de développement d'une industrie nationale ”



Nicolas Barbaud, fils et héritier de Gaspard Barbaud.
Gravure d'Agnès de Largillier



Vue générale de Grandvillars vers 1680.
Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg
Source : gallica.bnf.fr

Grandvillars est alors un bourg fortifié, qui commande un pont sur l'Allaine, source de sa fortune, sur la route qui relie alors Montbéliard à Strasbourg. Après la guerre de Trente Ans et la peste de 1635 qui emporte plus de la moitié des habitants, il compte alors une cinquantaine de familles, qui vivent de l'agriculture. Leur richesse provient de l'élevage, que permettent les prés de la vallée de l'Allaine, et les vastes forêts qui l'entourent, qui fournissent l'été la nourriture du bétail.

Gaspard Barbaud a été le créateur d'un des premiers empires industriels du pays, dirigé depuis Grandvillars

Pour l'installation de la forge, Gaspard Barbaud choisit l'actuel site des Forges, où il dispose des terrains nécessaires, mais aussi de l'énergie de l'Allaine, grâce à la présence d'un très ancien canal. Des acquisitions réalisées en juin et juillet 1673, alors que la construction de la forge est engagée, permettent de le prolonger, et d'aménager la prise d'eau des Roselets pour augmenter les débits. Jusqu'en 1680, la fonte est amenée depuis les hauts-fourneaux de Châtenois-les-Forges et d'Audincourt : en 1674, ce sont environ 2 000 tonnes de fonte qui y sont conduites, stock suffisant pour plus de deux années de production.

Le fer produit alors est du fer en barres. Vont s'ajouter à la forge une renardière, qui permet, à partir de vieux fers et des déchets de la forge, de produire du fer aciéré, qui se substitue à l'acier que l'on ne saura produire en France qu'à la fin du 18^{ème} siècle, et un martinnet, qui permet de produire des tôles.

La création des forges de Grandvillars ne s'est pas faite sans difficultés : Gaspard Barbaud a en effet dû affronter l'hostilité de la communauté grandvillaise qui n'a pas apprécié de voir ses forêts, jusqu'ici utilisées pour l'élevage, détournées en charbon de bois pour les forges, mais aussi des agents des Ducs de Mazarin qui voyaient dans le développement des forges de Grandvillars une menace pour celles de Belfort.

Des oppositions qui incitèrent Gaspard Barbaud à écouler sa production sur le marché suisse via un dépôt installé à Bâle. Pour ce faire, c'est l'ensemble des membres de sa famille ainsi que ses principaux commis qui vont être mobilisés et placés à la tête de différentes structures, créant ainsi un empire dirigé depuis Grandvillars par Gaspard Barbaud lui-même. Il s'agit d'une première en France et en Europe où il faudra encore attendre quelques décennies avant de voir mis en œuvre des conglomérats similaires. L'événement n'a pas marqué l'histoire, probablement parce que le montage, entièrement privé, n'était pas transparent mais il représente une première dans l'histoire industrielle.

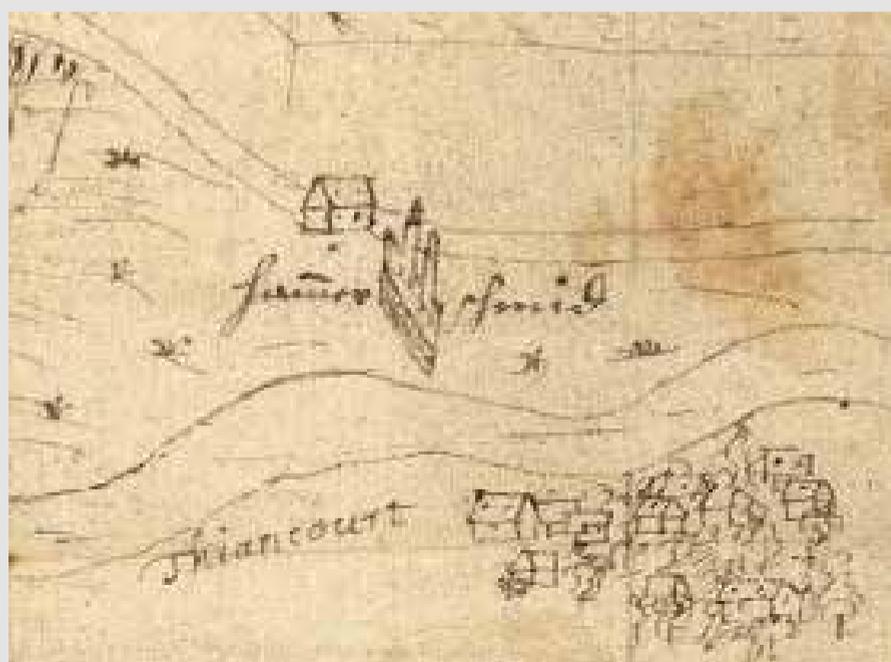
A la mort de Gaspard Barbaud en avril 1694, c'est son fils Nicolas qui reprend le flambeau mais l'empire industriel auquel il avait consacré les dix dernières années de sa vie ne lui survit guère et son effondrement va emporter la fortune familiale.

Le 7 juillet 1708, après la mort de Nicolas Barbaud, la seigneurie est vendue à Pierre Chevalier de la Basinière qui va donner une toute nouvelle orientation aux forges de Grandvillars avec la production de fil de fer. Un tournant pour le site aux nombreuses conséquences.

La suite au prochain épisode...



Plaque de cheminée en fonte aux armes de Gaspard Barbaud, coulée probablement au haut-fourneau de Florimont - Source : www.wikitree.com



La première forge de Grandvillars, la « hammerschmid », forge à marteau
Source : gallica.bnf.fr

MAI

06-07 SALON

Faverois

Salon InterVin
Salle communale
Samedi de 14h à 22h
Dimanche de 10h à 18h
03 84 36 05 16

08 MARCHÉ

Saint-Dizier-l'Évêque

Marché aux fleurs
Salle des fêtes
03 84 36 09 39

12 SPECTACLE

Grandvillars

Marc-Antoine Le Bret
A 20h30 - Tarif 30 €
Salle de spectacle
03 84 54 01 02
www.grandvhillare.fr

12 MARCHÉ

Delle

Marché des saveurs
et de l'artisanat
Centre-ville
A partir de 17h
03 84 36 66 68
mairie.delle.fr

13 CONCERT

Delle

Festival du Caveau
« C'est ouvert ! »
Caveau des remparts
A partir de 16h30
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

19 CONCERT

Delle

Concert de jazz Jérôme
Lefebvre Trio
A 21h - Tarif : 13 €
Caveau des remparts
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

21 THÉÂTRE

Delle

Théâtre « Un culot monstre »
A 15h - Tarif : 23 €
Halle des 5 fontaines
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

22 FORMATION

Delle

Atelier « Être visible sur internet
sans dépenser un euro
(ou presque) »
Animé par la CCI90
au siège de la CCST
De 14h à 17h - Gratuit
Informations et inscriptions :
belfort.cci.fr - rubrique agenda

MARCHÉS DU TERROIR CCST

26.05 : Boron
09.06 : Suarce
30.06 : Joncherey
22.09 : Villars-le-Sec
06.10 : Thiancourt
01.12 : Courtelevant

De 18h à 22h

Renseignements :
03 84 56 26 07
www.cc-sud-territoire.fr
facebook/ccst90



27 SPECTACLE

Grandvillars

350 ans des Forges
Spectacle Son et lumières :
Un village, une forge
et des hommes
A partir de 20h
Site de l'entreprise LISI
03 84 54 01 02

JUIN

02-03-04 FESTIVAL

Brebotte

Festival Musique et Yoga
La Pause Bien-Être
Infos et réservations :
www.pausebien-etre.com

03 CONCERT

Delle

Concert Grandvi'Song
A 20h30
Caveau des remparts
Tarif : 10 €
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

03 SPORT

Delle

Color Delle
Centre-ville
03 84 36 66 68
mairie.delle.fr

03-04 FÊTE

Montbouton

Fête de la bière
Salle du plateau
Association Montbout'son
06 09 18 51 99

10 BRADERIE

Grandvillars

Braderie Inser-vet
De 10h à 18h
Ressourcerie 90
06 52 41 86 11
www.inser-vet.com

10 FÊTE

Villars-le-Sec

Feu de la Saint Jean
A partir de 20h
Parking de la mairie
03 84 36 33 00

11 BRADERIE

Delle

Braderie des commerçants
A partir de 8h
CAP'Delle
Centre-ville

11 BOURSE

Beaucourt

Bourse Multimédia
De 10h à 17h
Foyer Gorges Brassens
Association L'Onde Beaucourtoise
06 62 22 24 98

16 SPECTACLE

Grandvillars

Bun Hay Mean
A 20h30 - Tarif 30 €
Salle de spectacle
03 84 54 01 02
www.grandvhillare.fr

17 CONCERT

Delle

Festival de Jazz
Dès 19h
Halle des 5 fontaines
Gratuit
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

17 FÊTE

Saint-Dizier-l'Évêque

Fête de la musique
A partir de 19h
Salle des fêtes
03 84 36 09 39

17 FÊTE

Beaucourt

Fête de la musique
Organisée par Beaucourt
en fête
A partir de 19h
Place Salengro
03 84 56 56 75

19 FORMATION

Delle

Atelier « Créer votre
microentreprise »
Animé par la CCI90
au siège de la CCST
De 14h à 17h - Gratuit
Informations et inscriptions :
belfort.cci.fr - rubrique agenda

21 FÊTE - MARCHÉ

Delle

Fête de la musique et
Marché des saveurs
Place Raymond Forni
Dès 17h
03 84 36 66 68
mairie.delle.fr

23

SPECTACLE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DU SUD TERRITOIRE

A 18h et 20h

(2 représentations)

Beaucourt - Parc des Cèdres

Renseignements :

03 84 23 50 81 - 07 88 84 32 25

www.cc-sud-territoire.fr

facebook/ccst90



23 MARCHÉ

Beaucourt

Marché du soir
De 17h à 21h
Passage Bérégovoy
03 84 58 75 75

JUILLET

01 au 31 VISITE

Delle

Dell'été découvertes
03 84 36 66 68
mairie.delle.fr

02 SPORT

Beaucourt

Journée Sports détente
par le BOS
(Rando, VTT, marche cyclo)
A partir de 7h30
Départ Place Salengro
06 76 55 19 49 - 06 10 56 18 52

02 FÊTE

Saint-Dizier-l'Évêque

Fête champêtre
Salle communale du plateau
Dès 20h
Réservations : 06 03 00 73 88

04.07 au 03.09

**CENTRE
AQUATIQUE
INTERCOMMUNAL
SAISON ESTIVALE**

Ouvert du mardi au dimanche
de 10h00 à 19h00
(Fermeture tous les lundis)
Animation structure gonflable
Baptêmes de plongée
03 84 96 64 00



07-08-09

**MUSIQUES
PLEIN SUD**

07.07 : Saint-Dizier-l'Évêque
08.07 : Suarce
09.07 : En cours de définition

Dès 19h

6 concerts gratuits
Buvette et restauration sur place

Renseignements :

03 84 56 26 07
www.cc-sud-territoire.fr
facebook/ccst90
facebook/MusiquesPleinSud



13 FÊTE

Delle
Festivités et feux d'artifices
Dès 20h
Stade des Fromentaux
03 84 36 66 68
mairie.delle.fr

15 FÊTE

Beaucourt
Festivités et feux d'artifices
A partir de 20h
Parc des Cèdres
03 84 58 75 75

17 ATELIER

Joncherey
Cabanes des Grands reflets
Atelier pâtisserie
A 14h30
Informations et réservations :
Belfort Tourisme
03 84 55 90 90
www.belfort-tourisme.com

22 SPORT

Delle
Centre aquatique intercommunal
Baptêmes de plongée
Informations et réservations :
Belfort Tourisme
03 84 55 90 90
www.belfort-tourisme.com

20-21-22

**36^{ème} SPECTACLE
SON ET LUMIÈRE
de BREBOTTE
"La magie du dragon"
Journées médiévales**

21 et 22 de 13h30 à 18h30

**Ateliers découvertes
pour les plus jeunes**

Organisé par l'association
Vivre Ensemble Brebotte

Renseignements & réservations :
03 84 23 42 37
museebrebotte.fr



25 BALADE

Delle
Balade en calèche avec
pique-nique
De 10h45 à 16h
Informations et réservations :
Belfort Tourisme
03 84 55 90 90
www.belfort-tourisme.com

27 CONCERT

Grandvillars
Concert Festival
« Musique et mémoire »
A 20h - Gratuit
Église Saint Martin
03 84 56 53 01
musetmemoire.com

28 BALADE

Beaucourt
Balade Bien être
avec Denis Bonnet
A 10h
Informations et réservations :
Belfort Tourisme
03 84 55 90 90
www.belfort-tourisme.com

AOÛT

01^{er} au 30 VISITE

Delle
Dell'été découvertes
03 84 36 66 66
mairie.delle.fr

06 BALADE

Beaucourt
Un dimanche d'été au Parc
des Cèdres
Beaucourt en fête
A partir de 11h
03 84 56 56 75

08 VISITE

Boron
Visite de l'Atelier de Merlin
A 15h
Informations et réservations :
Belfort Tourisme
03 84 55 90 90
www.belfort-tourisme.com

15

FÊTE DE L'ÂNE

SUARCE
Toute la journée
Tarif 3 €
07 50 69 57 66



21 VISITE

Saint-Dizier-l'Évêque
Visite de la Vigne locale
A 14h30
Informations et réservations :
Belfort Tourisme
03 84 55 90 90
www.belfort-tourisme.com

26 SPORT

Delle
Centre aquatique intercommunal
Baptêmes de plongée
Informations et réservations :
Belfort Tourisme
03 84 55 90 90
www.belfort-tourisme.com

27 BALADE

Saint-Dizier-l'Évêque
Randonnée gustative
Inscription obligatoire
06 83 44 49 90
amisdelavigne@gmail.com

SEPTEMBRE

02 VISITE

Grandvillars
Récital de l'organiste
Juan-Maria Pedrero
A 20h
Église Saint Martin
03 84 56 53 01
www.acorg.fr

03 FÊTE

Faverois
Fête de l'élevage
Salle communale
03 84 22 45 45

09 BRADERIE

Grandvillars
Braderie Inser-vet
De 10h à 18h
Ressourcerie 90
06 52 41 86 11
www.inser-vet.com

10 BALADE

Beaucourt
Randonnée (4 parcours)
Passion VTT
06 80 90 46 61

16 et 17 VISITE

Delle
Journées européennes
du patrimoine
03 84 36 66 68
mairie.delle.fr

17 VISITE

Grandvillars
Journées européennes du
patrimoine
Audition de l'organiste
Benjamin Guelat
Église Saint Martin
03 84 56 53 01
www.acorg.fr

22 SPECTACLE

Grandvillars
Elisabeth Buffet
A 20h30 - Tarif 26 €
Salle de spectacle
03 84 54 01 02
www.grandvhillare.fr

23 SPECTACLE

Delle
Théâtre avec La Cie du
Grammont
A 20h30 - Tarif : 8 €
Halle des 5 fontaines
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

24 SPORT

Delle
Course de caisses à savon
Dès 13h
Rue de la Paix
03 84 36 66 68

25 FORMATION

Delle
Atelier « Êtes-vous prêt à
entreprendre ? »
Animé par la CCI90
au siège de la CCST
De 14h à 17h - Gratuit
Informations et inscriptions :
belfort.cci.fr / rubrique agenda

28 et 29 FÊTE

Grandvillars
Fête de la bière
Salle de spectacle
Organisée par le Football Club
de Grandvillars
06 25 84 76 25

29 CONCERT

Delle
Concert de jazz
A 21h - Tarif : 12 €
Caveau des remparts
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com



29, 30 et 01.10 FESTIVAL

Brebotte
Festival Musique et Yoga
La Pause Bien-Être
Infos et réservations :
www.pausebien-etre.com

30 FÊTE

Réchésy
Fête de la bière
A partir de 19h
Salle des fêtes
07 49 97 02 67

OCTOBRE

06 MARCHÉ

Beaucourt
Marché d'automne
De 17h à 20h
Passage Bérégovoy
03 84 58 75 75

08 SPORT

Grandvillars
Le Grandvi'Trail
Départ du stade
Organisé par les
coureurs de l'Allaine
lescoureursdelallaine.jimdo.com



CINÉMA HALLE DES 5 FONTAINES

**1 Rue Jules Joachim
90100 Delle**

Seul cinéma du Sud Territoire
proposant la projection des
grands films du moment et des
rendez-vous thématiques pour
les cinéphiles.
Amoureux du cinéma... ne pas
s'abstenir !

TARIFS
Normal : 5 €
Réduit : 4 €
Supplément 3D : 1 €

Renseignements :
03 84 36 88 96
Répondeur 24h/24h
03 84 56 38 73
www.delle-animation.com



DELLE ANIMATION

**1 Rue Jules Joachim
90100 Delle**

Concerts, Jazz, théâtre, cinéma
et conférences sont les grands
rendez-vous de l'association
Delle Animation.

TARIFS
1 place : à partir de 9 €
Concerts, danse, spectacles,
théâtre, conférences

Renseignements :
03 84 56 38 73
www.delle-animation.com



08 BALADE

Beaucourt
Marche gourmande
A partir de 10h
Sur inscription
03 84 56 93 98

13 SPECTACLE

Grandvillars
Les French Twins
A 20h30 - Tarif : 26 €
Salle de spectacle
03 84 54 01 02
www.grandvhillare.fr

GRANDV'HILARE SPECTACLES D'HUMOUR

**Rue des Grands Champs
90600 Grandvillars**

Des spectacles, de l'humour,
une programmation décapante
à chaque saison : fous rires
garantis !

TARIFS
Abonnement
(7 spectacles) : 165 €
1 place : à partir de 25 €

Renseignements :
03 84 54 01 02
www.grandvhillare.fr



LA MAISON BEAUCOURT

**Place Salengro,
90500 Beaucourt**

Véritable institution culturelle
qui fait la part belle aux
concerts de chanson
francophone, chanson du
monde et chanson jeune
public depuis 40 ans !

TARIFS
Abonnement Formule 1 :
(tous les spectacles) : 160 €
1 place : à partir de 25 €

Renseignements :
03 84 56 96 94
lamaisonbeaucourt.fr

